
L'Espagne des autonomies

Danièle Bussy Genevois

En 1975, l'Espagne prétendait encore à la centralisation à l'extrême. Selon la devise franquiste, elle devait être "une, grande, libre". Mais en 1983, elle achevait le processus qui faisait d'elle "l'Etat des autonomies": dix-sept communautés autonomes la composent désormais. Il serait cependant erroné de voir dans cette structure une tentative fédéraliste: dans l'Europe du Sud, face aux différentes formes de l'Etat envisageables et à la difficile construction européenne, l'Espagne s'est créé un modèle unique, fondé sur "l'indissoluble unité de la Nation espagnole" mais admettant "le droit à l'autonomie des nationalités et des régions qui la composent" (Constitution du 27 décembre 1978, article 2).

Comment expliquer que ce système original et évolutif (les régions peuvent renégocier leur statut au bout de cinq ans) l'ait emporté sur des formes plus éprouvées de l'organisation territoriale? La référence à des expériences politiques antérieures à la longue dictature franquiste, une volonté affichée de consensus au début de la "transition" vers la démocratie, une politique de réajustement perpétuel, sont autant de raisons possibles. Mais il serait imprudent de considérer une apparente réussite longue de treize ans comme une harmonie sans faille et un modèle pour l'Europe ou les pays émergents de régimes militaires d'un autre type¹: le problème basque, l'aspiration à l'autodétermination de certaines régions, les déséquilibres économiques non résolus, sont là pour le rappeler.

Des aspirations régionales à la République autonomiste

La péninsule ibérique a très tôt connu des mouvements contradictoires, centrifuges et centripètes. Après des invasions successives et pour s'opposer à la longue occupation musulmane (711 - 1492), les différents comtés et royaumes chrétiens se sont livrés à une "Reconquête", par étapes, du territoire; pendant des siècles, l'Espagne est constituée de différents royaumes, dont certains sont plus intéressés par la Méditerranée que par la croisade contre les Arabes. A la fin du XVe siècle, la réunion du royaume d'Aragon et celui de Castille par le mariage des "Rois catholiques" est accompagnée d'une politique religieuse et administrative et de l'expansion impériale vers l'Amérique et l'Afrique du Nord; le centre de la péninsule y trouve une position dominante par rapport aux régions périphériques.

On peut considérer que le règne des Habsbourg au XVIe et au XVIIe siècles confirme cette hégémonie de la Castille (Philippe II ancre symboliquement sa capitale au centre géographique même de la péninsule). Pourtant la première tentative sécessionniste de la Catalogne se déroule en 1640; et au début du XVIIIe siècle, lors de l'arrivée au pouvoir des Bourbons (le roi Juan Carlos est leur descendant) de 1700 à 1717, la Catalogne renouvelle sa tentative.

L'invasion napoléonienne fonctionne comme un facteur de cohésion nationale, mais le XIXe siècle voit renaître des révoltes nationalistes contre le pouvoir central; elles ne sont pas forcément une manifestation progressiste. Ainsi au Pays Basque, les différentes guerres carlistes sont bien l'expression d'une volonté centrifuge mais elles sont fondées sur des principes réactionnaires (lutte dynastique, religiosité rétrograde, tradition basque).

C'est donc la seconde moitié du XIXe siècle qui va être la période déterminante pour la montée des exigences régionalistes en Espagne; si l'hégémonie de la Castille se maintient au plan politique, il n'en est plus de même au plan économique. L'affirmation industrielle du Pays Basque, l'enrichissement de la Catalogne du fait de ses fabriques et de ses liens avec Cuba ont renversé les rôles; même le poids démographique des régions centrales diminue avec les années. Le dynamisme de la périphérie se manifeste dans des aspirations identitaires et autonomistes. La monarchie des Bourbons a été restaurée en 1875 après un intermède institutionnel qui a pris plusieurs formes: révolutionnaire, monarchiste, républicaine; le catalan Pi y Margall a marqué de son esprit fédéraliste la forme de la Première République (1873 - 1874). Avec la Restauration s'impose à nouveau le poids d'une

Constitution cléricale, conservatrice et centralisatrice, lors même de l'affirmation du mouvement ouvrier, socialiste et anarchiste en Espagne.

Au Pays Basque, la montée du Parti socialiste et l'immigration ouvrière, ne sont d'ailleurs pas étrangères à la création du "basquisme"; Sabino Arana, auteur de *La Biscaye pour son indépendance* en 1890, est d'origine bourgeoise et carliste et défend volontiers la thèse de "la pureté de la race" (basque). Volontariste, il affirme l'existence d'une tradition, d'une langue et de caractères basques; le territoire inclue les "provinces du Nord", donc les provinces françaises; mouvement catholique fondé sur la société rurale et l'exaltation de la langue, le basquisme est aussi revendication d'indépendance, d'où la création du Parti national basque (PNV) en 1895, conçu comme un amalgame d'idéologie et de pratiques culturelles et religieuses et défini comme internationaliste (Arana est emprisonné pour avoir félicité Theodore Roosevelt de son intervention à Cuba, qui a précipité la perte de la dernière colonie espagnole).

En Catalogne, la langue est le premier ciment régionaliste, avec plus de crédibilité qu'au Pays Basque, car le catalan est resté vivant. Dans les années 1880 après la résurgence de la littérature, des écoles et de la presse catalanes, sont créés les premiers mouvements politiques autonomistes; la revendication d'un Gouvernement, d'un Parlement et d'une économie régionale est contenue dans les "Bases" de Manresa (1892) et les théories, entre autres, de Prat de la Riba. Tout le catalanisme n'est pas libéral: le premier parti, la *Lliga*, est le parti du patronat et se compromettra avec l'Etat central dans des épisodes peu glorieux.

Le roi Alphonse XIII, en dépit de la dictature de type mussolinien du général Miguel Primo de Rivera qu'il a obligeamment encouragée (1923-1930), ne peut indéfiniment prolonger la survie du régime monarchiste, épuisé par les crises politiques et l'affirmation des oppositions républicaines. Il quitte l'Espagne le 14 avril 1931, à la suite d'élections municipales défavorables et après proclamation à cette date de la II^{ème} République.

Avec la nouvelle forme de gouvernement arrive au pouvoir une coalition républicano-socialiste, incluant des catalanistes. Le 14 avril, la République a été proclamée à Eibar (Pays Basque) et à Barcelone avant Madrid; en Catalogne, Francisco Macia a même proclamé la "*République catalane*" au sein d'une "*confédération de peuples ibériques*" auxquels il offre son aide pour les libérer de toutes les sujétions (on reconnaît l'esprit du président américain Wilson). L'affolement est suffisant à Madrid pour que le président du gouvernement provisoire, futur Président de la République, Niceto Alcalá Zamora, se précipite à Barcelone le 17 avril faire acclamer la

"République espagnole". C'est donc à la Constitution, débattue de juillet à décembre 1931, qu'incombe la définition de la structure de l'Etat; les constituants désignent une Commission multipartite où dominent les socialistes, dont l'avant-projet sera largement adopté.

"La République constitue un Etat intégral compatible avec l'autonomie des Communes et des régions" (Constitution 9 décembre 1931, Titre préliminaire, Article 1).

Plusieurs points surprennent dans une telle rédaction: le rejet du terme de Nation, dont on estime que *"la définition est encore en germe"*; le fait que l'on privilégie le "peuple espagnol", considéré comme unique; la notion d'Etat intégral, conception assez originale pour que les constitutionnalistes espagnols actuels y consacrent encore des études². L'Etat est un, mais non unitariste comme l'a été jusqu'à la répression l'Etat monarchiste; l'Etat n'est pas fédéral car pour les républicains de 1931, le fédéralisme est "dépassé" et inadapté, puisque l'Espagne n'était pas constituée de plusieurs Etats susceptibles de se "réunir". Chaque région qui le souhaite peut donc rédiger un statut d'autonomie à établir *"en fonction de son degré de culture et de progrès"*; le statut doit être ratifié par référendum régional, puis voté par le Parlement central. La définition des attributions de l'Etat et de la région, la reconnaissance de deux langues officielles et la prévision d'un arbitrage sous forme d'un Tribunal des garanties constitutionnelles sont les points clef d'un texte complexe.

Quelles sont les mises en pratique, voire les mises à l'épreuve d'un tel système? Trois cas sont à distinguer: la Catalogne, le Pays Basque et la Galice, en gardant en mémoire que seule la Catalogne a pu mettre totalement en œuvre ces principes. Le Statut d'Autonomie catalan est en effet rédigé dès le 14 juin 1931, ratifié par référendum, et promulgué le 9 septembre 1932, en même temps que la réforme agraire (un premier coup d'Etat de toutes les droites avait secoué le pays le 10 août). Ce texte, tout en affirmant respecter le gouvernement central, prévoit l'autonomie de l'enseignement, une police intérieure à côté de la police d'Etat, le développement des transports, une fiscalité locale. Le gouvernement régional a un président à sa tête; le Parlement est élu; une Cour de Cassation complète le dispositif. En décembre 1933, F. Macia, rassembleur des nationalistes, meurt et c'est un socialiste de la gauche catalane, Luis Companys, qui lui succède, alors même qu'en novembre 1933, les élections portent une majorité de centre-droit au pouvoir à Madrid.

Premier affrontement entre la "Généralité" (siège du Gouvernement) de Catalogne et Madrid, une loi sur les problèmes agraires catalans déclarée non conforme à la Constitution mais que fait revoter à l'identique le "Consell" (Gouvernement). Le deuxième affrontement est fondé sur des événements nationaux: en octobre 1934, le président de

la République Alcala Zamora, sous la pression des droites, fait entrer au Gouvernement trois membres de la CEDA, le parti ultraconservateur de José Maria Gil Robles, ce qui est ressenti comme la trahison de Hindenburg face à Hitler, un an et demi plus tôt en Allemagne. Grève générale sur une partie du territoire, mouvement révolutionnaire de quelques jours en Catalogne, "Révolution" dite des Asturies : le Gouvernement réactionnaire de Madrid suspend le Statut d'Autonomie de Catalogne et procède à 3 400 arrestations. Il faudra attendre le Gouvernement national de Front populaire en février 1936 pour que le Statut soit rétabli. Mais les militaires se soulèvent le 17 juillet 1936 contre la République légalement instaurée.

Au Pays Basque, apparemment aussi préparé à l'autonomie que la Catalogne, le déroulement du processus est bloqué par les oppositions internes. Dès 1930, le Parti national basque (PNV) avait connu une scission, sous forme d'une Action nationaliste basque (ANV) laïque et antiraciste. Le problème religieux (le Gouvernement espagnol, jusqu'à 1933, est fortement anticlérical) complique à la fois les relations avec Madrid et entre le Pays Basque et la Navarre. Au long de la République, le "basquisme" s'affirme à travers les écoles (*Ikastolas*), les mouvements de jeunes et de femmes (*Emakume*), la presse et le syndicalisme. La fête du jour de la Patrie (*Abenri-Egura*) entraîne des rassemblements massifs et Guernica (le village où se situe l'arbre symbolique de la liberté basque) redevient le haut lieu de la tradition. En dépit de ces facteurs d'unité, le Statut ne sera finalement rédigé et voté que trop tard, après le soulèvement de juillet 1936: le coup d'Etat rend irréparable la rupture entre le Pays Basque et la Navarre, déjà consommée lors de la rédaction du texte, car la Navarre se range massivement aux côtés des militaires.

La Galice avait perdu encore davantage de temps; elle n'aura pas la possibilité de faire voter son statut par le Gouvernement central. Les Gouvernements de Catalogne et du Pays Basque, durant la guerre civile, sont toujours légaux; mais au Pays Basque, une partie du Guipuzcoa tombe aux mains des franchistes dès l'automne 1936, le reste du territoire au printemps 1937 (bombardement de Guernica en avril). Le président José Antonio Aguirre et son gouvernement survivront en exil. En Catalogne, Barcelone tombe en janvier 1939, avant la fin de la guerre; le Président Luis Companys gagne la France de Pétain qui le livre à Franco, et est exécuté en 1940. Le Gouvernement catalan se perpétue cependant en exil jusqu'à 1975.

Du franquisme à la constitutionnalité des régions

Avec l'instauration du franquisme, arrivent au pouvoir les ultras,

N° 4 Automne 1992

l'Armée, l'Eglise, les principaux adversaires des autonomies considérées comme la mutilation du "corps" de l'Etat: pour les droites espagnoles, séparatisme, communisme et socialisme sont équivalents. Dès lors, dans les Lois fondamentales du régime, l'autonomisme est assimilé à la trahison, les langues interdites, les cultures brisées et Franco, dans les livres scolaires, fait figure de héros de la nouvelle "Reconquête".

Pour les autonomies, il n'y a plus, à l'extérieur, que la difficile perpétuation en exil des gouvernements et, à l'intérieur, des phénomènes de résistance ouverte ou larvée: parler sa langue en famille ou appuyer les oppositions clandestines. A Barcelone, un boycott des transports prend valeur politique à la fin des années cinquante; au Pays Basque, le clergé s'émeut de la répression ouvrière; en Catalogne, les moines de Monserrat protègent des "rebelles". Dans ce contexte, la naissance du mouvement basque ETA est à la fois un cas extrême et un phénomène exemplaire: le Pays Basque est le lieu privilégié de la répression franquiste qui multiplie les états d'exception sur l'ensemble du territoire, ce qui renforce la cohésion sociale des habitants; la transgression devient symbolique³.

Les premières grèves en Asturies et au Pays Basque (création des Commissions ouvrières), la crise économique croissante, le mécontentement même dans les rangs catholiques, la difficile alliance des jeunes avec leurs aînés clandestins du PNV, l'interdiction d'une université sur leur territoire: autant de facteurs qui contribuent à la naissance de l'ETA en 1959, composé de jeunes dissidents étudiants du PNV. La lutte armée est le moyen à l'indépendance du pays Basque et de la lutte contre le régime. Les premières actions en 1961 ont l'appui des villages dans un contexte international marqué par la victoire de Castro à Cuba et la guerre de libération en Algérie. En 1964, après l'élaboration d'une stratégie de guerrilla, s'élabore la théorie de la spirale action-répression-action⁴ et l'ETA bénéficie d'un extraordinaire appui populaire. Le procès de Burgos, en 1970, avec présence des avocats et journalistes internationaux, revêt le même caractère d'exemplarité⁵. On se souvient de l'effet de choc de l'"exécution", en 1973, de l'amiral Carrero Blanco, dauphin présumé de Franco; mais la destabilisation voulue ne se produira pas⁶. Jusqu'à la fin du franquisme mouvements révolutionnaires et séparatistes sont concomitants dans l'action et souvent liés dans la répression: les cinq dernières exécutions (six condamnations à mort ont été commuées) du régime sont de septembre 1975, quelques semaines avant la mort de Franco et concernent des etarras et des membres du mouvement révolutionnaire FRAP.

L'héritage du franquisme est donc double: la forme de l'Etat et les stratégies répressives n'ont pas été corrigées de façon notable pendant

quarante ans. Le Roi Juan Carlos, choisi par Franco et héritier des principes du "Mouvement" (il avait juré en 1969 de respecter les Lois fondamentales) a, dès son premier discours du 22 novembre 1975, déclaré qu'on admettra *"des particularités régionales dans le cadre de l'unité du Royaume et de l'Etat"*.

L'hiver 1975-1976 est le point de convergence de toutes les exigences: l'amnistie politique que le "nouveau" régime — le roi a pour Premier ministre Arias Navarro, dernier chef de gouvernement de Franco — ne dispense qu'avec une lenteur exaspérante; l'inévitable réforme politique; la tentative d'union des oppositions (le Parti communiste avait présenté sa plate-forme en 1974, le Parti socialiste en 1975); l'armée et l'extrême droite maintiennent une tension extrême. C'est sur cette toile de fond que le problème des régions va devoir trouver une solution.

Si la réforme préconisée par la Constitution de 1978 rappelle celle de 1931, le processus pour y aboutir a été complexe. La réparation des injustices du régime monarchique en 1931 allait de soi pour les républicains; mais ce n'est pas seulement en termes de réparation des ignominies franquistes que le problème se pose à partir de 1975. Trois autres facteurs entrent en ligne de compte: l'intensification de la violence au Pays Basque; la volonté de reprendre le processus autonomiste là où le coup d'Etat franquiste l'avait laissé en suspens; enfin, la recherche d'un difficile "consensus" politique entre les oppositions de gauche et une droite gouvernementale qui se veut désormais libérale et centriste.

Si l'on met à part les attentats d'extrême droite et la violence institutionnelle de l'armée et de la justice, c'est au Pays Basque que l'action violente est la plus forte. L'attentat contre Carrero Blanco avait rappelé, en 1972, que la scission sous-jacente dès la fin des années 1960 entre une branche favorable à la création d'un front ouvrier (ETA VI) et une branche radicale (ETA V) était consommée. Cette opposition s'était traduite par une autre scission en 1974 entre ETA "Militaire", décidée à poursuivre la stratégie des enlèvements et les exécutions, et ETA "politico-militaire", travaillant, au moins pour partie, dans l'optique d'une transition démocratique après la mort de Franco. Les années 1976-1977 sont les plus violentes; les enlèvements d'industriels pour obtenir des rançons continuent et, lors d'affrontements internes, le dirigeant d'ETA politico-militaire, Pertur disparaît, en juillet 1976. L'amnistie politique de 1977 oblige à une difficile réunification et ETA continue en 1978 à alterner trêves et actions violentes, dont certaines ne rencontrent plus la même compréhension. Beaucoup au Pays basque considéraient la répression étatique beaucoup plus terrifiante que l'ETA et la poursuite de la torture ne faisait que conforter cette conviction. Mais l'"exécution" en 1978 d'un ingénieur de la centrale nucléaire de

Lemoniz accentue le malaise déjà engendré par certains enlèvements.

Pendant la même période 1975-1978, l'attitude des autonomistes consiste à tirer parti de la reconnaissance des régions comme "nationalités historiques". On veut donc agir comme si le franquisme n'avait été qu'une parenthèse et qu'on pouvait ressonder rapidement les maillons brisés. La confortable thèse de l'accident de l'histoire s'impose à tous les autonomistes du "dedans" (Espagne) ou du "dehors" (encore en exil). Tandis que le processus de réforme politique se poursuit, des dispositions transitoires anticipent sur la rédaction de la Constitution. Le 29 septembre 1977, un décret-loi instaure une "préautonomie" de la Catalogne; le 5 octobre c'est au tour du Pays Basque puis le 16 mars 1978, de la Galice. Mais le mouvement touche d'autres régions que les "nationalités historiques": le 17 mars, l'archipel des Canaries et la province d'Aragon obtiennent le même statut: une Espagne des régions attirées par les avantages escomptés, se met en place. Chaque région ébauche un système politique; en Catalogne et au Pays Basque, on retrouve celui qui a existé quatre décennies auparavant: la Catalogne, fidèle au souvenir des premiers présidents, reprend le système présidentieliste et Josep Tarradellas revient de l'exil pour diriger le gouvernement; au Pays basque, les trois provinces élisent leurs représentants qui choisiront le "*Lendakari*"³.

A Madrid, le gouvernement UCD (Union du Centre Démocratique) d'Adolfo Suarez (1976-1981) met en place la réforme politique; l'ancien secrétaire de la Phalange impose la réforme aux Cortes franquistes (novembre 1976), qui votent leur propre dissolution, et appelle aux premières élections libres (juin 1977) après avoir dissous la Phalange et légalisé un à un les partis politiques, le Parti communiste en dernier. Toute l'habileté et toute l'ambiguïté de la manoeuvre consistent en une recherche de consensus qu'au nom de la reprise économique même les partis de gauche vont accepter. Et côte à côte, les représentants de tout l'échiquier politique travaillent au texte constitutionnel; le moindre des paradoxes n'est pas de voir communistes, socialistes, centristes et franquistes élaborer un statut des autonomies, alors que les opposants de gauche avaient inscrit le fédéralisme et même le "droit à l'autodétermination" des nationalités dans leurs programmes de 1974 et 1975.

L'unité de l'Etat est affirmée alors que les représentants du Pays Basque au Sénat et au Parlement avaient milité pour la "pluralité de l'Etat" et la reconnaissance de plusieurs "peuples". Les constituants reprennent sur le fond l'expérience de 1931 mais inventent un système beaucoup plus complexe; les "nationalités historiques" accèdent rapidement à l'autonomie, avec des compétences importantes; les autres "régions" choisiront entre une voie "lente" (Article 143) qui suppose un accord dans deux tiers des communes et une mise en place échelonnée

et une voie "rapide" (Article 151) fondée sur un référendum. En adoptant cette dernière procédure, l'Andalousie trahit les espoirs du gouvernement UCD et permet au PSOE de devenir le parti majoritaire (référendum du 28 février 1980). Pour chaque autonomie, les compétences sont à discuter en fonction du statut envisagé; comme en 1931, le Tribunal constitutionnel sera le lieu des arbitrages, en cas de conflit. Restent en dehors de l'organisation prévue, les villes encore espagnoles du Maroc (Ceuta et Melilla) et le territoire encore anglais de Gibraltar.

En 1981, Adolfo Suarez laisse le gouvernement à son partenaire UCD, Leopoldo Calvo Sotelo; le 23 février jour de l'investiture, le Parlement est pris d'assaut par la Garde civile dirigée par le Colonel A. Tejero, appuyée par une ébauche de *pronunciamiento* dans les garnisons espagnoles sans doute favorisé par ce qui est perçu comme un démembrement du territoire national.

De la gestion socialiste à la tentation de l'indépendance

La mise en place des autonomies terminée en 1983, la démocratie consolidée en 1981 par l'intervention du Roi, l'arrivée fin 1982 du Parti socialiste au pouvoir : autant d'éléments de stabilisation du processus de la transition vers la démocratie qui pour certains s'achève avec la Constitution, pour d'autres avec l'instauration du gouvernement socialiste.

Après dix ans de gouvernement socialiste ayant à sa tête le même Premier ministre, Felipe Gonzalez, est-il possible de dégager des lignes de force dans le fonctionnement de l'Etat et des Communautés? La souplesse du système constitutionnel ne va pas sans déséquilibres politiques, économiques et institutionnels. Au niveau des gouvernements et parlements locaux, de nombreux cas de figure sont possibles: en Galice, a été élu à la tête de la *Xunta* ; l'ancien ministre franquiste, Manuel Fraga; l'Andalousie, base électorale du Premier ministre, a récemment changé de majorité; en Catalogne, le parti de *Convergencia i Unio* de Pujol s'oppose toujours au Parti socialiste. Quant au Pays Basque, le nationalisme s'exprime dans une multiplicité de partis dont certains se sont séparés du PNV pour privilégier des tendances fédéralistes: le Parti *Herri Batasuna* est considéré comme l'aile parlementaire de l'ETA (deux de ses députés ont été abattus à Madrid par un jeune fasciste dont le père avait été tué par ETA); le PNV négocie un difficile pacte avec le Parti socialiste en 1985, l'un comme l'autre obtenant alternativement la majorité aux différentes élections.

Si les relations entre le parti au pouvoir à Madrid et les partis dans

les régions sont parfois tendues, dans le fonctionnement quotidien, bien d'autres sujets peuvent prêter à controverse: la répartition des compétences entre l'Etat central et la région est sujette à discussion; enseignement, législation, police, radio-télévision... autant de points sur lesquels le Tribunal constitutionnel a dû statuer, mettant en place peu à peu les structures de ce qu'il a lui-même dénommé "l'Etat des Autonomies". Quant aux déséquilibres économiques, ils sont évidents : quel rapport entre la riche Catalogne et une petite province constituée en communauté comme Murcie ? La Constitution a prévu un système financier compensatoire, lourd pour le budget de l'Etat. Par ailleurs, dans bien des Communautés, les déplacements de population, ou la désertification n'ont pas été freinés, non plus que les inégalités de revenus: ainsi l'Andalousie de l'exposition de Séville et du projet Cartuja 93 coexiste avec celle de l'archaïsme⁹. En dépit des déséquilibres, il est indéniable que l'Etat des Autonomie fonctionne ; mais le gouvernement socialiste a été plusieurs fois tenté de gommer les différences de statuts: en 1983 la loi d'harmonisation (LOAPA) est substantiellement annulée par le Tribunal constitutionnel, pour non-conformité à la Constitution; en 1988, alors que toutes les communautés renégocient leur statut, le gouvernement veut négocier en bloc et se heurte au refus des régions. Il est vrai que l'entrée de l'Espagne dans la CEE en 1986 n'a guère été sentie comme une possibilité de mieux s'accorder avec Madrid: la Catalogne privilégie les alliances avec le Languedoc-Roussillon, Midi-Pyrénées et la Lombardie, les Canaries décident que les problèmes de la pêche se régleront à Bruxelles et plus d'une Communauté tend à jouer l'Europe contre l'Etat central.

En réalité, deux points fondamentaux entravent la gestion socialiste des communautés; le problème basque que le PSOE a tenté de résoudre par des approches complémentaires, jugées souvent contradictoires: offres de réinsertion en 1982 et 1986; négociations poursuivies avec "TXOMIN" et interrompues par la mort de celui-ci; établissement d'une stratégie antiterroriste; développement des lieux avec la France dans cette lutte; poursuite de la répression policière en fermant les yeux sur la torture mais en freinant les Groupes antiterroristes de libération GAL dont les probables appuis policiers ont permis l'élimination de 27 *etarras* réfugiés en France. L'alternance des méthodes va de pair avec des actions divergentes de l'ETA: certains prisonniers souhaitent l'arrêt des violences alors que depuis 1987, l'ETA s'est lancé dans les attentats aveugles (supermarché Hipercor en 1987). Et si le récent coup de filet de la police française contre "ARTAPALO" a été présenté de façon triomphaliste par le Ministre de l'Intérieur Philippe Marchant, il a été accueilli avec mesure en Espagne où les Jeux Olympiques de Barcelone et l'Expo 92 peuvent rester des cibles de choix.

Autre handicap pour les socialistes le regain d'actualité du concept d'autodétermination. Evoquée depuis 1978, même au sein du PNV modéré. L'autodétermination a été renforcée par les événements en URSS: le gouvernement espagnol, comme la Communauté européenne, n'a-t-il pas appuyé les droits des peuples baltes? Depuis décembre 1989, les mouvements nationalistes basques et catalans multiplient les manifestations de masse à Bilbao avec l'appui de HB; à Pampelune avec les représentants d'Euzkadi Nord et à Barcelone en février 1990). Et les gouvernements autonomistes suivent l'exemple lithuanien: pour les Catalans la défense de la Constitution ne signifie pas renoncer à l'autodétermination, dans le pays Basque, le droit à l'autodétermination est voté par les modérés⁹; en Catalogne, les extrémistes, favorables à l'ETA, de *Terra Lliure* manifestent tandis qu'aux élections du 15 mars 1992, la minorité favorable à l'autodétermination progresse fortement.

L'Espagne a donc innové en matière d'organisation territoriale à deux moments de son histoire; en 1931 et en 1975, il y a eu retour à la démocratie sans révolution après des décennies de conservatisme et de centralisme. Dans les deux situations, les aspirations régionales ont été prises en compte, selon un système original qui se voulait à égale distance du fédéralisme et de la décentralisation à la française, une construction constitutionnelle des autonomies s'est mise en place.

Proposé par l'UCD, géré par des socialistes, l'Etat des Autonomies fonctionne. S'il ne semble plus aussi menacé que l'Europe de l'Est, par les résurgences de la religion et la réaction de l'armée, il est en équilibre précaire face aux nationalismes rendus plus exigeants par la construction européenne et l'éclatement de l'URSS et de la Yougoslavie. Les socialistes, comme les républicains de 1931, ont envisagé en 1978, le principe de l'autodétermination, autrement difficile à admettre dans les faits en 1992. Ils ont les mêmes difficultés face à la situation ambiguë de Ceuta et Melilla, compliquée par les relations avec le Maroc et le frain mis à l'immigration maghrébine. Les Communautés européennes et les accords de Maastricht serviront-ils de contrepoids aux facteurs de désintégration et aux disparités économiques? La volonté politique reste forte de gagner grâce au système en place; la réussite, sans attentats, des Jeux Olympiques et de l'Expo 92 serait pour le gouvernement une démonstration supplémentaire de son savoir-faire.

Danièle Bussy Genevois est professeur à l'Université Paris VIII.

Notes

- 1 Voir par exemple le colloque réuni à l'Université de Nice 3-4 avril 1992 : "L'Etat autonome : quelles solutions pour l'Europe de 1993 ? "
- 2 Notamment le Président du Tribunal Constitutionnel, Francisco Tomás Y Valiente, *La Ha República española IV* Coloquio de Segovia, Ed. Siglo XXI, Madrid, 1986
- 3 Sur ce point pour l'analyse sociologique : Alfonso Pérez Agote, *El Nacionalismo Vasco a la salida del franquismo*, Siglo XXI, CIS Madrid, 1987
- 4 John Sullivan, *El Nacionalismo Vasco radical 1959-1986*, Alianza Universidad, Madrid, 1988
- 5 Par exemple Gisèle Halimi, *Le Procès de Burgos* (préface de J.P. Sartre), Gallimard, Paris, 1971
- 6 Julien Agirre, *Opération "Ogro", Comment et pourquoi nous avons exécuté Carrero Blanco*, Editions du Seuil, Paris, 1974
- 7 Quand "ARTAPALO", chef présumé de l'ETA, est arrêté par la police française à Bidart le 29 mars 1992, la famille de "PERTUR" l'accuse à nouveau de sa mort. Voir journal *EL PAIS* 31 mars 1992, page 15 "La familia de ... PERTUR ..."
- 8 Sur les difficultés du gouvernement basque en exil, voir le roman de Manuel Vázquez Montalbán, roman *Galíndez* (Seix Barral, Barcelona, 1990) traduit par Bernard Cohen. Le Senil, Paris, 1992.
- 9 Voir l'excellent article de Miguel Rojo et Philippe Baqué "Quand Madrid favorise le réveil andalou", journal *Le Monde Diplomatique* n°451, octobre 1991, page 12
- 10 Franck Moderne "L'état des autonomies dans l'Etat des Autonomies" in *Dix ans de démocratie constitutionnelle en Espagne*, Editions du CNRS, Centre régional de publication de Bordeaux. Paris, 1991, page 137-138.

Conflinences